

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 9.0 / 2020



Explication

DRG implicite d'un jour

Dans le catalogue des forfaits par cas SwissDRG, les ajustements journaliers du cost-weight pour les cas low outliers (durée du séjour inférieure à la borne inférieure) sont calculés de manière normative sur la base des données de coûts des inliers.

Si la borne inférieure de durée de séjour d'un DRG se monte à deux jours et ce DRG présente un certain nombre de cas restant 1 jour, l'ajustement journalier correspond à la différence entre le coût moyen des inliers et la médiane des coûts des low-outliers. Ils en résultent des « DRG implicite d'un jour », vu que le cost-weight effectif des low outliers correspond à la médiane des coûts des cas de DRG d'un jour.

DRG explicite d'un jour

Tous les cas dans un groupe de cas ont une durée de séjour de un selon la définition des DRG. La liste des DRG explicite d'un jour peut être directement obtenue dans le catalogue des forfaits par cas (les DRG avec une durée moyenne de séjour de 1).

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 9.0 / 2020

No. de série	DRG	Texte
1	902Z	Procédure opératoire non étendue sans rapport avec le diagnostic principal
2	A42B	Prélèvement de moelle osseuse ou de cellules souches, autologue, âge > 15 ans
3	B03C	Interventions opératoires pour para / tétraplégie, affection cérébrale et interventions pour paralysie cérébrale, dystrophie musculaire, neuropathie ou interventions sur la colonne vertébrale et la moelle osseuse
4	B05Z	Décompression lors de syndrome du tunnel carpien ou du tunnel tarsien
5	B09Z	Autres interventions sur le crâne
6	B17B	Interventions sur les nerfs périphériques et les nerfs cérébraux avec intervention complexe
7	B17C	Interventions sur les nerfs périphériques et les nerfs cérébraux ou ablation d'implants
8	B21D	Implantation d'un neurostimulateur, sauf pour stimulation cérébrale, système à une seule électrode
9	B69B	Accident ischémique transitoire (AIT) et occlusion de vaisseaux extracrâniens, avec traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu < 73 heures
10	B69C	Accident ischémique transitoire (AIT) et occlusion de vaisseaux extracrâniens, avec autre traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu ou acte diagnostique neurologique complexe
11	B69D	Accident ischémique transitoire (AIT) et occlusion de vaisseaux extracrâniens
12	B87B	Maladies et troubles du système nerveux, traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en unité de soins intermédiaires > 119 à 184 points
13	C01Z	Interventions pour blessures oculaires pénétrantes et suture de membrane amniotique
14	C03A	Interventions sur la rétine avec vitrectomie par la pars plana et autre procédure complexe avec intervention sur le cristallin
15	C03B	Interventions sur la rétine avec vitrectomie par la pars plana et autre procédure complexe
16	C04Z	Transplantation de cornée
17	C06A	Interventions complexes particulières en cas de glaucome
18	C06B	Interventions complexes en cas de glaucome
19	C06C	Interventions en cas de glaucome
20	C08A	Intervention bilatérale ou malformation congénitale du cristallin
21	C08B	Intervention sur le cristallin
22	C13B	Interventions sur la glande lacrymale et les voies lacrymales
23	C14Z	Autres interventions sur l'œil
24	C15Z	Autres interventions sur la rétine

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 9.0 / 2020

No. de série	DRG	Texte
25	C20Z	Autres interventions sur la cornée, la sclère et la conjonctive, interventions sur la paupière ou diverses interventions sur le cristallin
26	C61A	Affections neuro-ophtalmologiques et vasculaires de l'œil avec diagnostic de complication ou avec CC sévères ou acte diagnostique neurologique complexe ou traitement neurologique complexe, au moins 24 heures et plus
27	C61B	Affections neuro-ophtalmologiques et vasculaires de l'œil
28	C62Z	Hyphéma et lésions oculaires soumises à un traitement conservateur
29	C63B	Néoforations malignes ou autres affections de l'œil
30	C64Z	Glaucome, cataracte et affections de la paupière
31	D05B	Interventions complexes sur les glandes salivaires sauf les parotidectomies complexes
32	D06A	Interventions coûteuses sur les sinus nasaux, l'apophyse mastoïde, l'oreille moyenne et autres interventions sur les glandes salivaires, avec tympanoplastie complexe ou âge < 6 ans
33	D06B	Interventions coûteuses sur les sinus nasaux, l'apophyse mastoïde, l'oreille moyenne et autres interventions sur les glandes salivaires, âge > 5 ans et âge < 16 ans, ou intervention complexe sur l'apophyse mastoïde ou les sinus nasaux ou avec diagnostic complexe, âge > 15 ans
34	D06C	Interventions coûteuses sur les sinus nasaux, l'apophyse mastoïde, l'oreille moyenne et autres interventions sur les glandes salivaires, âge > 15 ans
35	D08Z	Interventions sur la cavité buccale et la bouche pour néoformation maligne
36	D12B	Autres interventions sur l'oreille, le nez, la bouche et la gorge
37	D13A	Contrôle d'hémorragie après tonsillectomie ou adénectomie sauf en cas de néoformation maligne, âge < 16 ans
38	D13B	Tonsillectomie ou adénectomie sauf en cas de néoformation maligne, âge > 15 ans
39	D16Z	Ablation de matériel sur la mâchoire et le visage
40	D20Z	Radiothérapie, planification et simulation d'irradiation pour les maladies et troubles de l'oreille, du nez, de la bouche et de la gorge
41	D22Z	Interventions sur la cavité buccale et la bouche, sauf pour néoformation maligne
42	D25B	Interventions moyennement complexes au niveau de la tête et de la gorge pour néoformation maligne
43	D28Z	Ostéotomie sur une mâchoire et interventions complexes au niveau de la tête et de la gorge ou autres interventions au niveau de la tête et de la gorge pour néoformation maligne
44	D29Z	Opérations sur la mâchoire et autres interventions au niveau de la tête et de la gorge sauf en cas de néoformation maligne
45	D30A	Diverses interv. sur l'oreille, le nez, la bouche et la gorge avec CC extr. sévères, avec interv. coûteuse ou interventions sur la cav. bucc. et la bouche sauf pour néof. maligne, sans plastie du pl. bucc. ni plastie vestibul. avec âge < 3 ans

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 9.0 / 2020

No. de série	DRG	Texte
46	D30B	Diverses interventions sur l'oreille, le nez, la bouche et la gorge avec procédure particulière ou âge < 16 ans
47	D30C	Diverses interventions sur l'oreille, le nez, la bouche et la gorge, âge > 15 ans
48	D38A	Interventions très complexes sur le nez
49	D38B	Interventions complexes sur le nez
50	D39Z	Autres interventions sur le nez
51	D40Z	Extraction et réparation dentaire
52	D60B	Néoformations malignes à l'oreille, au nez, à la bouche et dans la gorge, plus d'un jour d'hospitalisation
53	E02C	Autres procédures opératoires sur l'appareil respiratoire, âge > 15 ans
54	E63A	Syndrome d'apnées du sommeil ou polysomnographie cardiorespiratoire, max. 2 jours d'hospitalisation, diagnostic neurologique complexe, ou acte diagnostique cardiologique invasif particulier ou âge < 16 ans
55	E63B	Syndrome d'apnées du sommeil ou polysomnographie cardiorespiratoire, max. 2 jours d'hospitalisation, âge > 15 ans
56	E78Z	Contrôle et optimisation d'un traitement existant de ventilation artificielle, jusqu'à 2 jours d'hospitalisation
57	F01B	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation triple chambre
58	F01F	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre
59	F02A	Changement d'agrégat d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double ou triple chambre
60	F02B	Changement d'agrégat défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre
61	F12C	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple chambre
62	F12E	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation double chambre
63	F12F	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation simple chambre
64	F17A	Changement d'un stimulateur cardiaque, multi-chambres
65	F17B	Changement d'un stimulateur cardiaque, simple chambre
66	F18B	Révision d'un stimulateur cardiaque ou défibrillateur cardiovertteur (AICD) sans changement d'agrégat, âge > 15 ans
67	F19Z	Autre intervention transluminale percutanée sur le cœur, laorte et les vaisseaux pulmonaires
68	F21C	Autres procédures opératoires pour maladies cardio-vasculaires
69	F24C	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP) avec trois stents ou plus ou procédure complexe
70	F24D	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP) avec deux stents
71	F24E	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP) avec diagnostic de complication ou âge < 16 ans
72	F24F	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP), âge > 15 ans

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 9.0 / 2020

No. de série	DRG	Texte
73	F34D	Autres grandes interventions vasculaires réparatrices sans cœur-poumon artificiel
74	F39A	Ligature et stripping de veines avec intervention bilatérale particulière avec ulcère veineux ou avec CC sévères
75	F39B	Ligature et stripping de veines avec intervention bilatérale particulière
76	F39C	Ligature et stripping de veines
77	F41B	Actes diagnostiques cardiologiques invasifs pour infarctus du myocarde aigu
78	F50A	Mesures ablatives pour tachyrythmie avec ablation particulière et intervention complexe, âge < 16 ans
79	F50B	Mesures ablatives pour tachyrythmie avec ablation particulière, âge > 15 ans
80	F50C	Mesures ablatives pour tachyrythmie avec intervention complexe, âge > 15 ans
81	F50D	Mesures ablatives pour tachyrythmie, âge > 15 ans
82	F59E	Interventions vasculaires complexes ou moyennement complexes avec procédés particuliers ou âge < 16 ans
83	F59F	Interventions vasculaires complexes ou moyennement complexes avec pose multiple de stents ou diagnostic de complication ou intervention
84	F59G	Intervention vasculaire complexe ou moyennement complexe
85	F95B	Fermeture opératoire d'une communication interauriculaire ou interventriculaire, âge > 17 ans
86	G07Z	Petites interventions sur l'intestin grêle et le côlon
87	G11B	Pyloromyotomie ou anoproctoplastie et réparation de l'anus et du sphincter avec intervention coûteuse, âge > 9 ans
88	G12C	Autres procédures opératoires sur les organes digestifs
89	G18B	Interventions sur l'intestin grêle et le côlon ou autre intervention sur l'estomac, l'œsophage et le duodénum sans radiothérapie
90	G21Z	Adhésiolyse péritonéale ou autres interventions sur l'intestin/entérostomie
91	G26A	Autres interventions sur l'anus, âge < 16 ans
92	G26B	Autres interventions sur l'anus, âge > 15 ans
93	G46C	Gastroscopie ou procédure endoscopique anti-reflux
94	G48B	Coloscopie avec CC sévères ou intervention à complications ou âge < 15 ans
95	G48C	Coloscopie avec CC sévères ou intervention à complications ou âge > 16 ans
96	G60B	Néof ormation maligne des organes digestifs
97	G67B	Diverses maladies des organes digestifs ou hémorragie gastro-intestinale ou ulcère duodéal, avec dialyse ou âge < 3 ans ou para / tétraplégie
98	G70B	Autres affections sévères des organes digestifs sans CC extrêmement sévères ou cathéter cutanéopéritonéal, âge > 15 ans
99	G71A	Autres affections moyennement sévères des organes digestifs, âge < 16 ans

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 9.0 / 2020

No. de série	DRG	Texte
100	H06Z	Autres procédures opératoires sur le système hépatobiliaire et le pancréas
101	H07C	Cholécystectomie
102	H41C	CPRE avec CC extrêmement sévères ou néoformation maligne ou âge < 3 ans
103	H41D	CPRE, âge > 2 ans
104	H61B	Néoformation maligne sur le système hépatobiliaire et le pancréas
105	H62B	Affections du pancréas sauf néoformation maligne
106	H63D	Affections du foie sauf néoformation maligne, cirrhose hépatique et hépatites non infectieuses particulières ou séjour d'évaluation avant transplantation hépatique, âge > 15 ans
107	H64B	Affections de la vésicule biliaire et des voies biliaires
108	I08D	Autres interventions sur la hanche et le fémur
109	I10B	Autres interventions sur la colonne vertébrale avec intervention particulière ou halotraction ou âge < 16 ans ou diagnostic complexe
110	I10C	Autres interventions sur la colonne vertébrale, âge > 15 ans
111	I12C	Infection / inflammation des os et des articulations avec différentes interventions sur l'appareil musculosquelettique et le tissu conjonctif
112	I13B	Interventions sur l'humérus, le tibia, le péroné et la cheville, avec intervention multiple, intervention bilatérale particulière ou procédure/diagnostic complexe
113	I13C	Interventions sur l'humérus, le tibia, le péroné et la cheville avec intervention à complications, âge < 16 ans
114	I13D	Interventions sur l'humérus, le tibia, le péroné et la cheville avec intervention à complications, âge > 15 ans
115	I13E	Interventions sur l'humérus, le tibia, le péroné et la cheville
116	I21A	Interventions particulières sur l'articulation de la hanche et le fémur avec intervention complexe ou procédé particulier
117	I21B	Interventions particulières sur l'articulation de la hanche et le fémur
118	I23A	Interventions particulières à l'exception de l'articulation de la hanche et du fémur, avec intervention à complications ou âge < 12 ans
119	I23B	Interventions particulières à l'exception de l'articulation de la hanche et du fémur, âge > 11 ans et intervention particulière sur la colonne vertébrale
120	I23C	Interventions particulières à l'exception de l'articulation de la hanche et du fémur, âge > 11 ans
121	I27B	Interventions sur les parties molles, âge < 16 ans
122	I27C	Interventions sur les parties molles en cas de néoformation maligne ou d'intervention complexe, âge > 15 ans
123	I27D	Interventions sur les parties molles, âge > 15 ans

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 9.0 / 2020

No. de série	DRG	Texte
124	I28C	Autres interventions sur les os ou tissu conjonctif
125	I29A	Interventions complexes sur l'omoplate, la clavicule, les côtes ou l'épaule avec intervention particulière
126	I29B	Interventions complexes sur l'omoplate, la clavicule, les côtes ou l'épaule, réparation
127	I29C	Interventions complexes sur l'omoplate, la clavicule, les côtes ou l'épaule
128	I30B	Interventions complexes sur l'articulation du genou avec intervention particulière ou procédé particulier, âge < 16 ans
129	I30C	Interventions complexes sur l'articulation du genou, âge > 15 ans
130	I31B	Interventions complexes sur le coude et l'avant-bras avec intervention particulière ou en plusieurs temps ou procédés particuliers
131	I31C	Interventions complexes sur le coude et l'avant-bras
132	I59Z	Autres interventions sur les membres inférieurs et l'humérus ou interventions moyennement complexes sur l'articulation du coude et l'avant-bras
133	J07Z	Petites interventions sur la glande mammaire avec excision de ganglions lymphatiques axillaires ou CC sévères lors de néoformation maligne
134	J09A	Interventions pour sinus pilonidal et dans la région périanale, âge < 16 ans
135	J09B	Interventions pour sinus pilonidal et dans la région périanale, âge > 15 ans
136	J10A	Opérations de chirurgie plastique au niveau de la peau, du tissu sous-cutané et de la glande mammaire avec intervention particulière
137	J10B	Opérations de chirurgie plastique au niveau de la peau, du tissu sous-cutané et de la glande mammaire
138	J11B	Autres interventions sur la peau, le tissu sous-cutané et la glande mammaire
139	J21Z	Autre transplantation de peau ou débridement avec excision de ganglions lymphatiques ou CC sévères
140	J22A	Autre transplantation de peau ou débridement sans intervention complexe, sans diagnostic complexe, avec couverture des parties molles
141	J22B	Autre transplantation de peau ou débridement sans intervention complexe, sans diagnostic complexe
142	J23Z	Grandes interventions sur la glande mammaire pour néoformation maligne, sans intervention complexe
143	J24A	Interventions sur la glande mammaire sauf lors de néoformation maligne avec remplacement de prothèse ou mammoplastie
144	J24B	Interventions sur la glande mammaire sauf lors de néoformation maligne avec intervention étendue
145	J24C	Interventions sur la glande mammaire sauf lors de néoformation maligne avec intervention complexe
146	J24D	Interventions sur la glande mammaire sauf lors de néoformation maligne
147	J25Z	Petites interventions sur la glande mammaire pour néoformation maligne sans CC sévères
148	K06B	Interventions sur la glande thyroïde, la glande parathyroïde et le canal thyroïdienne, avec parathyroïdectomie

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 9.0 / 2020

No. de série	DRG	Texte
149	L06B	Petites interventions sur la vessie
150	L09B	Autres interventions pour affections des organes urinaires, âge > 15 ans
151	L18B	Interventions transurétrales et percutanées transrénales complexes et autres interventions rétropéritonéales sans lithotripsie extracorporelle par
152	M03A	Interventions sur le pénis, âge < 18 ans
153	M03B	Interventions sur le pénis, âge > 17 ans
154	M04B	Interventions sur le testicule, âge < 3 ans
155	M04C	Interventions sur le testicule, âge > 2 ans
156	M05Z	Circoncision et autres interventions sur le pénis ou dans la région inguino-génitale
157	M09B	Procédures opératoires sur les organes génitaux masculins pour néoformation maligne
158	N02C	Interventions sur l'utérus et le système utéroannexiel pour néoformation maligne de l'ovaire ou des annexes
159	N04B	Hystérectomie sauf en cas de néoformation maligne
160	N05B	Ovariectomies et interventions complexes sur les trompes utérines sauf lors de néoformation maligne, lors d'endométriose
161	N05C	Ovariectomies et interventions complexes sur les trompes utérines sauf lors de néoformation maligne
162	N06B	Interventions réparatrices complexes sur les organes génitaux féminins
163	N07A	Autres interventions sur l'utérus et le système utéroannexiel sauf lors de néoformation maligne, avec diagnostic complexe et situation particulière
164	N07B	Autres interventions sur l'utérus et le système utéroannexiel sauf lors de néoformation maligne, avec diagnostic complexe
165	N08Z	Interventions endoscopiques sur les organes génitaux féminins
166	N09Z	Interventions diagnostiques et autres interventions sur les organes génitaux féminins ou stérilisation
167	N11B	Autres procédures opératoires sur les organes génitaux féminins ou interventions particulières
168	N13B	Grandes interventions sur le vagin, le col de l'utérus et la vulve, âge < 81 ans
169	N23A	Autres interventions réparatrices sur les organes génitaux féminins avec énucléation de myome
170	N23B	Autres interventions réparatrices sur les organes génitaux féminins
171	N25Z	Autres interventions sur l'utérus et le système utéroannexiel sauf lors de néoformation maligne, sans diagnostic complexe ou laparoscopie
172	O02Z	Accouchement par voie basse avec intervention coûteuse, ou procédure particulière avec diagnostic particulier
173	O03Z	Grossesse extra-utérine
174	O04Z	Hospitalisation après accouchement ou avortement avec procédure opératoire
175	O40Z	Avortement ou hystérotomie, curetage

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 9.0 / 2020

No. de série	DRG	Texte
176	O60C	Accouchement par voie basse avec diagnostic de complication sévère ou moyennement sévère ou traitement particulier
177	O60D	Accouchement par voie basse
178	O61Z	Hospitalisation après accouchement ou thromboembolie pendant la période de gestation ou avortement sans procédure opératoire
179	O62Z	Menace d'avortement
180	O65A	Autre cause d'hospitalisation prénatale avec CC sévères ou diagnostic complexe, durée de la grossesse 20 à 33 semaines complètes
181	O65B	Autre cause d'hospitalisation prénatale avec CC sévères ou diagnostic complexe, durée de la grossesse jusqu'à 19 semaines complètes ou de 26 à 33 semaines complètes
182	O65C	Autre cause d'hospitalisation prénatale
183	P66C	Nouveau-né, poids à l'admission 2000 - 2499 g avec autre problème
184	P66D	Nouveau-né, poids à l'admission 2000 - 2499 g ou poids à l'admission > 2499 g avec autre problème
185	P67B	Nouveau-né, poids à l'admission > 2499 g avec problème grave ou avec autre problème, plus d'un jour d'hospitalisation ou avec procédure opératoire non significative, avec diagnostic de complication ou situation particulière
186	P67D	Nouveau-né, poids à l'admission > 2499 g
187	Q03B	Petites interventions pour maladies du sang, des organes hématopoïétiques et du système immunitaire, âge > 17 ans
188	X01B	Opération réparatrice pour blessures
189	X04Z	Autres interventions pour blessures des membres inférieurs
190	X05A	Autres interventions pour blessures de la main, avec intervention complexe
191	X05B	Autres interventions pour blessures de la main
192	X06B	Autres interventions pour autres blessures avec CC sévères ou avec intervention complexe
193	X06C	Autres interventions pour autres blessures
194	X62B	Empoisonnements / effets toxiques dus aux drogues, médicaments et autres substances ou suites d'un traitement médical, plus d'un jour d'hospitalisation
195	Z01Z	Procédures opératoires lors d'autres circonstances induisant une mise à contribution de la santé publique
196	Z64A	Autres facteurs influant sur l'état de santé et suivi thérapeutique après la conclusion du traitement, dans une situation particulière ou préparatifs pour don d'organe